



DECLARATION UNITAIRE

AU CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE DU 17.02.22

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales, CGT UNSA FSU Solidaires CGC CFTC et FAFP, ont ensemble choisi de vous interpeller solennellement au début de ce CCFP.

En effet, nous estimons que le maintien du gel de la valeur du point d'indice imposé par le pouvoir exécutif – et, plus globalement, l'absence de toute mesure salariale générale- est une décision inacceptable et injustifiée.

A de nombreuses reprises ces dernières années, nous avons exprimé notre désaccord avec cette absence de revalorisation qui a entraîné de lourdes pertes de pouvoir d'achat pour les agentes et agents des trois versants de la Fonction publique et détérioré gravement la grille indiciaire.

Alors que l'inflation reprend un rythme soutenu qui pourrait dépasser les 3% en 2022, le prolongement du gel de la valeur du point ne peut qu'entraîner de lourdes et préjudiciables conséquences que nous ne saurions admettre.

D'ores et déjà, les pertes salariales s'accumulent, les qualifications sont de moins en moins bien traduites dans les rémunérations, la grille indiciaire se retrouve dans un état lamentable et les déroulements de carrière sont réduits à la portion congrue.

En outre, portées par des réformes parcellaires et l'accroissement des régimes indemnitaires, les inégalités salariales entre les femmes et les hommes perdurent, cependant que l'outil valeur du point participerait de leur résorption.

Les employeurs publics, le gouvernement en particulier, ne peuvent se dire exemplaires en s'exonérant de pratiques vertueuses.

Appeler à des négociations salariales dans le secteur privé tout en n'en conduisant aucune dans la Fonction publique est totalement contradictoire. Tenir des propos louangeurs sur les agentes et agents de la Fonction publique en vantant leur engagement et leur compétence tout en leur refusant la moindre augmentation générale des traitements constitue un double discours qui ne trompe personne.

Cette situation ne peut durer.

Les rémunérations doivent progresser plus rapidement et plus fortement pour maintenir le pouvoir d'achat, retrouver des perspectives de carrière et reconnaître l'ensemble des personnels.

Ces revalorisations salariales via l'augmentation du traitement brut doivent également permettre d'éviter la dégradation régulière des niveaux des pensions que nous constatons hélas depuis la mise en place du gel du point d'indice.

Pour rappel, les pensions ont perdu pas loin de 10 % en 10 ans pour un même traitement indiciaire de départ et cet écart ne peut que s'accroître avec le maintien d'une politique de gel du point d'indice.

Et il est inutile de nous brandir une nouvelle fois le pseudo argument du « système à bout de souffle » qui n'est qu'un mauvais alibi à la non-augmentation de la valeur du point.

Ce qui est à bout de souffle, ce sont ces trop longues années d'austérité salariale qui ont conduit au délitement actuel.

Les organisations syndicales, CGT UNSA FSU Solidaires CGC CFTC et FAFP, demandent au gouvernement de toute urgence :

- **Une revalorisation de la valeur du point d'indice supérieure a minima à l'inflation et son indexation sur l'évolution du coût de la vie ainsi que l'attribution d'un nombre de points identique à tout-es.**
- **Le relèvement systématique de l'ensemble des grilles en proportion des augmentations du SMIC.**

Elles sont disponibles immédiatement pour une négociation au cours de laquelle la question des grilles de rémunération devra être examinée.

Elles le sont tout autant pour la mise en œuvre de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières professionnelles les plus féminisées.

Le pouvoir exécutif ne peut continuer à refuser une telle séquence sauf à finir de décrédibiliser ses déclarations sur son attachement au dialogue social et, d'autre part, à porter l'entière responsabilité de conflits sociaux s'inscrivant dans la durée.

D'ores et déjà, nos organisations syndicales appellent à une journée d'actions le 8 mars prochain lors de la journée internationale des droits des femmes.

Elles appellent également de manière unie les agentes et les agents des trois versants de la Fonction publique à s'inscrire massivement par la grève et les manifestations dans la journée de mobilisation interprofessionnelle du 17 mars.